*1 I*



***Projet FAST***

***Termes de référence pour le recrutement d’expert.e.s pour l’évaluation et la capitalisation du projet FAST***

***Juillet 2024***

*RMATIONS GENERALES*

|  |  |
| --- | --- |
| *Intitulé de la mission*  | *Evaluation finale et capitalisation du volet 2 et 3 du programme FAST et du travail réalisé par toutes les initiatives financées dans le cadre du projet* |
| *Bénéficiaire(s)*  | *Initiative Tunisie**EFE Tunisie**REDSTART**TAMK’IN**SHANTI**INCO Tunisie**LAB’ESS**WASABI – Afkar**SKILLS TO SUCCEED**TAMSS**ADDCI**IMPACT PARTNER**ACTIA ENGINEERING SERVICES**TAA* |
| *Pays*  | *Tunisie* |
| *Date de mission et durée totale des jours prévus*  | *Du 01/10/2024 au 30/11/2024 – 35 JH* |
| *Intitulé du projet*  | *FAST* |
| *Dates de mise en œuvre*  | *25 mars 2021-31 décembre 2024* |
| *Lieu(x) d’intervention*  | *TUNISIE* |
| *Partenaires opérationnels*  | *La caisse des dépôts et des consignations* |
| *Groupes cibles*  | *Initiatives entrepreneuriales* |
| *Budget du projet*  | *4,6 millions d’euros* |
| *Objectifs du projet* | *L’objectif global du projet est de promouvoir et d’accompagner des initiatives entrepreneuriales, en cohérence avec les besoins du secteur, afin de participer à la lutte contre le chômage des jeunes et de dynamiser l’entrepreneurial notamment social et féminin.**Ce projet est complémentaire du projet ENLIEN, ainsi que des financements des autres bailleurs pour des initiatives entrepreneuriales.**Le projet FAST Femmes et Accélération pour les Startups et TPE - vise à lancer un appel à initiatives pour sélectionner des programmes qui permettront d’accompagner sur deux ans des initiatives entrepreneuriales afin de participer à la lutte contre le chômage, et plus particulièrement le chômage des jeunes en Tunisie.**Le projet FAST permettra de :** *Soutenir des programmes d’accélération permettant un effet de levier financier,*
* *Appuyer des structures d'accompagnement d'initiatives entrepreneuriales portées exclusivement par des femmes et en région,*
* *Appuyer des programmes permettant de renforcer la création de liens entre les startups/TPME et les ETI/grandes entreprises pour accélérer le développement de l’activité de ces TPE Startup*
 |
| *Résultats attendus etindicateurs* | *Résultats attendus :** *Résultat 1. Les appels à initiatives sont lancés ;*
* *Résultat 2. Les initiatives correspondant à la composante sont sélectionnées ;*
* *Résultat 3. Chaque initiative est accompagnée dans la mise en œuvre de son programme.*
 |
| *Principales activités demise en œuvre* | * *Activité 1 : Appuyer la CDC T dans le lancement et la diffusion de l’AP*
* *Activité 2 : Appuyer la CDC T dans l'analyse des propositions et la sélection des initiatives à financer*
* *Activité 3 : Appuyer la CDC T dans la contractualisation avec les organisations représentant les initiatives*
* *Activité 4 : Appuyer la CDC T dans le suivi et l'exécution des subventions*
* *Activité 5 : Appuyer la CDC T dans la mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation*
* *Activité 6 : Appuyer la CDC T pour assurer la visibilité de ces initiatives*
 |
| *Dispositif de suivi-évaluation* | *Cadre logique* *Reporting des indicateurs techniques du programme**Rapport d’activités des initiatives* *Tableau de bord des indicateurs* |

Le projet FAST vise à accompagner le renforcement et la structuration de l'écosystème de l'entrepreneuriat en Tunisie, en ciblant en particulier, à travers des appels à propositions, les initiatives portées par les acteurs de la société civile économique : secteur privé, associations, universités, écoles d'ingénieurs et de commerce, centres de recherche, ainsi que les partenariats publics - privés sur les volets suivants :

* Volet 1 : Soutenir des programmes d’accélération permettant un effet de levier financier : le projet FAST finance l’accompagnement technique proposé par des structures d’accompagnement (accélérateurs) et ces accélérateurs financés apportent du financement en equity, prêt ou toute autre modalité que l’accélérateur pourra proposer, pour les bénéficiaires finaux du programme. Les accélérateurs financés seront encouragés à proposer des programmes permettant l’appui à des projets portés par des femmes.
* Volet 2 : Appuyer des structures d'accompagnement d'initiatives entrepreneuriales en incubation, portées exclusivement par des femmes et en région, hors du grand Tunis.
* Volet 3 : Appuyer des programmes permettant de renforcer la création de liens entre les start-ups/TPME et les ETI/grandes entreprises pour accélérer le développement de l’activité de ces TPE/startup.

Le projet contribue à renforcer et pérenniser la structuration de l’écosystème de l’entrepreneuriat en Tunisie par la levée des principaux freins que rencontrent les porteurs de projets et les PME : les besoins en accompagnement et en mobilisation de financements. Le projet s’attache plus particulièrement à favoriser le développement de l’entrepreneuriat féminin.

**L’objectif global du projet** est d’accompagner des initiatives entrepreneuriales afin de participer au dynamisme économique du pays et lutter contre le chômage des jeunes en Tunisie.

Le projet vient en appui à la Caisse des Dépôts et Consignations Tunisienne qui est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des subventions avec l’assistance technique d’Expertise France.

# Définitions clés

*Evaluation & capitalisation*

**L’évaluation** c’est l’**appréciation**, aussi systématique et **objective** que possible du projet. Il s’agit d’une **méthode structurée d’analyse, basée sur des critères clés**, de la qualité des actions qui ont été entreprises sur une ou des périodes déterminées du projet.

Une évaluation doit fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds.

**La capitalisation** est une démarche d’apprentissage, il s’agit du « **passage de l’expérience à la connaissance partageable** ». La capitalisation est donc un processus d’identification, d’explicitation, d’analyse, de formalisation et de documentation des expériences ou des connaissances acquises au sein de projets ou de programmes. Elle peut ainsi être résumée comme étant un exercice d’apprentissage visant à tirer et formaliser des leçons et des savoirs acquis lors d’une expérience (activité, projet, programme, partenariat, etc.), puis à les partager et les rendre utilisables par d’autres. Il s’agit d’une réflexion critique sur l’expérience, d’une démarche introspective menée par et avec les acteurs de l’action. La capitalisation se focalise sur les processus (comment avons-nous fait ?) plutôt que sur les résultats. L’enjeu est de rechercher avec ces acteurs du projet les leçons apprises issues de leur expérience qu’ils souhaitent transmettre.

*Lien entre évaluation & capitalisation*

**L’évaluation et la capitalisation se nourrissent mutuellement**. L’évaluation permet de **capitaliser sur les bonnes pratiques et les leçons apprises**, et de formuler des **recommandations** pour améliorer l’action. La capitalisation vient prendre la suite de l’évaluation en **allant approfondir et décrire les expériences identifiées**. Elle utilise les résultats de l’évaluation pour valoriser le travail des acteurs, pour retracer le chemin et s’interroger sur les processus qui ont permis d’atteindre les résultats.

Une évaluation vise à être un **exercice objectif** qui s’intéresse à mesurer les résultats, la différence entre ce qui a été prévu et ce qui a été fait, en formulant un jugement, une appréciation des forces et faiblesses d’un projet. La capitalisation s’appuie sur la **subjectivité (le ressenti des acteurs)**, car elle s’attache à l’expérience des parties prenantes, la manière de parvenir à des résultats, le « comment », sans porter de jugement.

*Contributeurs*

Principe : seuls les acteurs de l’action peuvent décrire la pratique.

Ainsi, les **contributeurs** de cet exercice d’évaluation et de capitalisation sont celles et ceux qui **ont développé des pratiques** et qui peuvent apporter leur contribution parce qu’elles/ils **ont vécu l’expérience capitalisée**.

*Leçons apprises & bonnes pratiques*

**Bonnes pratiques :** Actions ou méthodes répétées dans divers contextes avec succès et recommandées comme modèles à suivre.

**Leçons apprises :** Enseignements tirés de l'exécution d'actions, mettant en lumière les forces et les faiblesses, qui fournissent des insights pour améliorer les pratiques futures.

# Raison d’être et objectifs de l’évaluation

La Politique SERA (Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissages) d’Expertise France (2020) prévoit une évaluation systématique des programmes et projets afin d'améliorer la qualité, la responsabilité et la transparence du travail d'EF, ainsi que de renforcer le processus décisionnel. La Politique SERA EF utilise les critères d'évaluation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) / Comité d'aide au développement (CAD) comme principale référence pour la conception et la mise en œuvre de ces évaluations. Cette évaluation finale constitue par conséquent une étape importante pour le projet afin d'assurer sa responsabilité envers le donateur (AFD), l’agence de mise en œuvre (la Caisse des dépôts et Consignations) et les bénéficiaires du projet.

L'évaluation est axée sur l’utilisation ; une approche basée sur le principe qu'une évaluation doit être jugée sur la base de son utilité. Elle sera donc planifiée et mise en œuvre de manière à augmenter la probabilité que ses résultats soient utilisés, en assurant la participation ainsi que l’appropriation par les parties prenantes.

L’expert.e.s veillera (veilleront) à appliquer les principes de cette approche tout au long du processus d'évaluation. En particulier, les recommandations de l'évaluation doivent être concrètes et opérationnelles. Les résultats doivent être présentés de manière claire et concise afin d'avoir un impact sur tout processus décisionnel futur. L'évaluation sera utilisée principalement pour adapter les futurs projets similaires au contexte changeant, identifier les succès et le potentiel de multiplication des résultats, identifier les raisons des retards et développer des recommandations pour une gestion adaptative de projets ou programmes opérant sur la même thématique.

Par ailleurs, et comme préconisé lors d’une évaluation axée sur l’utilisation, l’évaluation devra permettre de faciliter un processus d’apprentissage et de capitalisation en accordant un intérêt particulier à l’opérationnalisation des conclusions et des expériences de l’évaluation. En conceptualisant une évaluation axée sur l’utilisation, il est primordial de capitaliser sur les leçons apprises afin de formuler des savoir-faire partageables.

# Objectifs et attentes générales de la mission.

L’objectif principal de cette mission est de capitaliser sur les résultats réalisés par le projet et d’évaluer son impact afin de favoriser une programmation optimale de projets similaires au sein d’EF

Il s’agira d’évaluer et maximiser l'impact des actions de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans la promotion et le soutien des initiatives entrepreneuriales en Tunisie, en mesurant les résultats atteints et en identifiant les opportunités de renforcement et de développement.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

### Objectif spécifique 1

Analyser l'accompagnement fourni par le projet FAST aux initiatives entrepreneuriales (volets 2 et 3), en évaluant l’efficacité, l’impact et la durabilité des services d'accompagnement offerts. Cet objectif comprendra une évaluation des méthodes d'accompagnement utilisées, la satisfaction des bénéficiaires, et les résultats concrets obtenus par les entreprises accompagnées.

### Objectif spécifique 2

Évaluer l'assistance technique fournie par Expertise France à la CDC, en se concentrant sur les améliorations opérationnelles et stratégiques induites par cette collaboration. Cela impliquera l'analyse des changements dans les processus internes de la CDC, l'adoption de nouvelles pratiques et technologies, et l'impact de ces changements sur la capacité de la CDC à soutenir efficacement les initiatives entrepreneuriales.

Ces objectifs sont conçus pour être mesurables à travers des indicateurs spécifiques que vous pourriez définir selon les données disponibles et les outils d'évaluation que vous prévoyez d'utiliser. Ils visent également à fournir une compréhension claire des effets et de la valeur ajoutée des actions de la CDC et d'Expertise France dans le domaine entrepreneurial.

#### Critère d'Efficacité

**Questions Générales :**

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux défis initiaux mentionné dans l’étude en termes d'accès aux financements et à l'information pour les entrepreneurs ?
2. La durée des programmes mis en place était-elle adéquate pour répondre aux besoins spécifiques des femmes entrepreneuses dans les régions ?
3. L'accompagnement proposé a-t-il effectivement conduit à la création d'entreprises par les bénéficiaires ?

**Questions Spécifiques :**

1. Les bénéficiaires des programmes d'accompagnement estiment-ils que la durée des programmes était suffisante pour les aider à lancer et stabiliser leurs entreprises ?
2. Dans quelle mesure l'accompagnement offert a-t-il permis aux femmes bénéficiaires de créer et de pérenniser leurs entreprises ?
3. Quels résultats non anticipés ont été générés par le projet, tels que l'offre de formations techniques en plus des formations classiques ?

### Critère d'impact

**Questions Générales :**

1. Dans quelles mesures les programmes d’accompagnement ont eu un impact social sur les zones cibles du projet ?
2. Quels niveaux de progression ont été observés chez les bénéficiaires, de la création d'entreprise à la génération de revenus en fin de projet ?
3. L’assistance technique portée par EF a-t-elle permis de renforcer le positionnement de la CDC dans l’écosystème entrepreneurial en Tunisie ?

**Questions Spécifiques :**

1. Quel effet direct les programmes d'accompagnement ont-ils eu sur les bénéficiaires en termes de création de projets et d'emplois ?
2. Les formations techniques reçues par les bénéficiaires ont-elles permis de développer des compétences spécifiques pour gérer des projets ?
3. L'initiative d'open innovation a-t-elle permis d'obtenir des contrats avec les grands groupes et comment a-t-elle impacté les start-up et grandes entreprises concernées ?
4. Dans quelle mesure l'assistance technique d'Expertise France a-t-elle permis à la CDC d'atteindre ses objectifs et de proposer des innovations en matière de gestion de projet d’entrepreneuriat ?

### Critère de durabilité

**Questions Générales :**

1. Dans quelle mesure les changements et impacts observés sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet ?
2. Quels mécanismes ont été mis en place pour assurer la durabilité des entreprises créées par le projet ?
3. Dans quelle mesure l'assistance technique d'Expertise France a-t-elle permis à la CDC de renforcer sur le long terme sa position dans l’écosystème entrepreneurial tunisien ?

**Questions Spécifiques :**

1. Les entreprises créées dans le cadre du projet sont-elles susceptibles de se maintenir et de prospérer après la fin de l'accompagnement ?
2. Les programmes d'initiatives ont-ils été adaptés aux besoins des bénéficiaires directs et sont-ils durables à long terme ?
3. Quelles stratégies ont été mises en place pour assurer la pérennité des changements induits par le projet ?

# Périmètre de l’évaluation

La mission d’évaluation et de capitalisation portera sur les éléments suivants :

Période : du Septembre 2024 à Décembre 2024

Composantes : La composante 2 du projet FAST

Pays : Tunisie

Cibles : Initiatives entrepreneuriales

Contributeurs : AFD et Initiatives entrepreneuriales

# Méthodologie

Phase de démarrage

Rapport final d’évaluation / Fiche de capitalisation / Restitution devant les partenaires

Collecte de données, Analyse des résultats, présentation préliminaires et rédaction rapport provisoire

Revue bibliographique / note de cadrage / début collecte de données

**Septembre 2024**

**Septembre à Octobre 2024**

**Octobre à Novembre 2024**

**Décembre 2024**

Phase de démarrage

Au cours de cette phase de démarrage, l’expert.e.s doit (doivent) :

* Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet qui doivent être évalués (documents de présentation, de mise en œuvre et de suivi du projet) et qui contribuent à la compréhension du contexte du projet. Les documents à consulter seront envoyés par l’équipe projet ;
* **Cartographier** toutes les parties prenantes du projet en les catégorisant en fonction de leur rôle dans le projet.
* Développer le **cadre de l'évaluation** de manière plus approfondie sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention. Concrètement, il s'agira de : (i) définir les questions clés sur lesquelles l'évaluation devra se concentrer ; (ii) définir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'information correspondantes (documentation, entretiens, groupes de discussion, enquêtes, etc.) Une **matrice d'évaluation** peut être utilisée. La matrice doit expliquer comment les données (primaires/secondaires, qualitatives/quantitatives) seront utilisées pour répondre aux questions d'évaluation. Dans le cas des données primaires, la matrice décrira les méthodes de collecte (y compris l'échantillonnage indicatif) et les parties prenantes concernées.
* **Une ligne de temps** pour identifier les moments d’inflexion (ou moment clefs) qui nécessiteront d’être approfondis pour identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques.

Sur la base de ce travail méthodologique, l’expert.e.s proposera (proposeront) un rapport de cadrage d'évaluation & capitalisation global (**15 pages maximum - livrable attendu n° 1**) une fois qu'il(s) aura (auront) commencé sa (leur) mission. Le cadre d'évaluation & capitalisation sera discuté avec le groupe de pilotage et l’expert.e.s lors de la réunion de cadrage afin d'orienter les discussions sur la manière dont il est prévu de structurer le processus d'évaluation et de capitalisation et de vérifier sa faisabilité.

Cette phase préparatoire est essentielle et servira à valider la méthodologie proposée par l’expert.e.s. Une réunion de validation sera organisée pour formaliser les résultats de la phase de démarrage.

Phase de collecte de données

Un examen documentaire approfondi sera effectué. L'analyse des documents pertinents doit être systématique et refléter la méthodologie conçue et approuvée lors de la phase de démarrage. Les activités à mener au cours de cette phase devraient permettre d'apporter des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation et de capitalisation, en communiquant les informations déjà recueillies et leurs limites. Ces activités devraient également mettre en évidence les questions qui restent à traiter, les informations manquantes et les hypothèses préliminaires à tester. Les données secondaires suivantes seront partagées avec l’expert.e.s :

* Documents de projet ;
* Études sur l’entrepreneuriat féminin et le parcours entrepreneurial des femmes en région (initiative de FAST) ;
* Rapports bailleur ;
* Données de suivi du projet ;
* Politiques nationales ;
* Analyse du contexte ;
* Autres documents pertinents.

La collecte des données primaires est prévue entre septembre et début octobre 2024. Cela comprendra, mais ne sera pas limité à :

* L'utilisation de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives définies par l’expert.e.s avec l'ensemble des parties prenantes du projet, sur la base d'un échantillon proposé ;
* Des visites sur le terrain ;
* Des enquêtes ;
* Des discussions de groupe ;
* Des entretiens avec des informateurs clés ;
* Des études de cas ;
* Un ou plusieurs ateliers rassemblant les parties prenantes du projet pour identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques ;
* La participation à tout atelier de clôture de projet

A l’issue de la phase de collecte, l’expert.e.s produira (produiront) une première version du rapport qui restituera les éléments collectés pour chacun des outils de collecte déployé.

Ce document, qui pourra prendre la forme plus légère d’un diaporama (présentation) (**livrable attendu n°2**), doit permettre de partager les premiers éléments de collecte et d’assurer la traçabilité des constats et conclusions de l’évaluation et de capitalisation depuis les données collectées.

Il sert de support à une réunion intermédiaire qui réunit l’expert.e.s, EF et les partenaires. Celle-ci permettra principalement :

* De partager un niveau de connaissances commun des éléments collectés ;
* D’esquisser collectivement les grandes lignes de l’analyse croisée ;
* Et d’identifier d’éventuelles lacunes de la collecte qui nécessite un complément de collecte.

L'expert.e.s sera responsable du choix et de l'intégration de tout type de personnes de soutien (traducteurs, collecteurs de données).

Analyse et rapport préliminaire

La phase d'analyse et de rapport comprendra :

* L'analyse des données par la triangulation des données primaires, secondaires, quantitatives et qualitatives. L'analyse doit être ventilée au minimum par sexe, si possible par âge. Le cadre analytique utilisé doit être décrit dans le rapport.
* La rédaction du rapport préliminaire (**livrable n°3**) avant une présentation des résultats avec les partenaires. Celle-ci permettra principalement :
	+ De partager et discuter les conclusions provisoires relatives aux questions d’évaluation mais aussi aux leçons apprises et bonnes pratiques relatives à la capitalisation ;
	+ De s’assurer que les conclusions soient suffisamment étayées et d’identifier d’éventuelles lacunes d’analyse qui nécessiteraient un complément d’analyse ;
	+ De co-construire les recommandations issues de l’évaluation et de la capitalisation.
	+ D’ajuster leur formulation pour aboutir à une production collective de recommandations définitives.

Rapport final et diffusion

Un rapport définitif (**livrable n°4**), intégrant les observations d’EF et des partenaires et les recommandations identifiées ainsi que la fiche capitalisation (**livrable n°5**), sera par la suite produit par l’expert.e.s. Une réunion finale entre l’équipe projet et l’expert.e.s permettra de valider la dernière version du rapport d’évaluation et la fiche de capitalisation.

Si les observations faites expriment des différences d’appréciation non partagées par l’expert.e.s, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par l’expert.e.s.

Une fois les livrables 4 et 5 validés, l’expert.e.s animera un atelier de restitution pour présenter les résultats principaux de la mission et diffuser les leçons apprises et bonnes pratiques identifiées et documentées lors de l’évaluation/capitalisation. Cet atelier sera principalement destiné à EF, les partenaires du projet et certains partenaires d’expertise France à l’échelle de la Tunisie. Il sera organisé dans les locaux d’Expertise France en Tunisie.

Synthèse des livrables

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Contenu principal attendu**  | **Date limite** |
| Livrable #1 Rapport de cadrage(15 pages max et annexes) | * Une description détaillée des objectifs et enjeux de l’évaluation et de la capitalisation
* Une description détaillée du périmètre de l’évaluation : temporel, géographique, actions constitutives du projet évalué
* Une analyse des parties prenantes
* Une reformulation du questionnement évaluatif proposé dans ce document (Voir « Critères et questions évaluatives ») associée à des critères de réussite, des indices et indicateurs et aux outils de collecte que l’équipe d’évaluation prévoit de déployer pour apporter des éléments de réponse sous la forme d’une matrice d’évaluation
* Une description détaillée de l’approche méthodologique retenue et des outils de collecte à son service pour la phase d’évaluation
* Une ligne de temps
* La formulation des questions de capitalisation sur la base des informations collectées lors de l’exercice de ligne de temps (identification des moments d’inflexion, de moments clefs)
* La stratégie de diffusion de la capitalisation
* Un calendrier de réalisation de la mission d’évaluation actualisé.
* Les outils de collecte en annexe
 | 13/09/2024 |
| Livrable #2Rapport de collecte | * Résultats de la collecte de données (les outils de collecte de données devront être partagés tout en garantissant la protection et la sécurité des données
* Identification des leçons apprises
 | *11/10/2024* |
| Livrable #3Rapport provisoire | * Partager et discuter les conclusions provisoires relatives aux questions d’évaluation mais aussi aux leçons apprises et bonnes pratiques relatives à la capitalisation

Le contenu du rapport comprend au moins les chapitres suivants :* Résumé analytique avec les principales constatations, conclusions et recommandations,
* Contexte du projet
* Description de l'état d'avancement du programme et aperçu du travail accompli,
* Contexte de l'évaluation,
* Critères et questions d'évaluation,
* Méthodologie d'évaluation,
* Principaux résultats,
* Conclusions et recommandations,
* Annexes
 | 15/11/2024 |
| Livrable #4Rapport final | * Intégration des retours d’Expertise France et des partenaires
* Intégration des recommandations issues de l’atelier de co-construction des recommandations
 | 29/11/2024 |
| Livrable #5Fiche capitalisation(modèle Expertise France) | A l’issu de l’exercice de ligne de temps et des différents ateliers et collecte de données pour identifier les leçons apprises et formuler des bonnes pratiques, l’expert.e.s rédigera la fiche capitalisation (modèle EF) et proposera une stratégie de diffusion | 13/12/2024 |

# Pilotage de l’évaluation et de la capitalisation

L’évaluation et la capitalisation sont gérées par EF, avec l’aide d’un groupe de pilotage composé de :

* L’équipe projet ;
* Un représentant de la CDC ;
* Un représentant de l’AFD.

Les fonctions principales des membres du groupe de pilotage de l’évaluation sont de :

* Conseiller et orienter les choix relatifs à la mission d’évaluation et de capitalisation ;
* Proposer des décisions sur les ajustements à opérer dans la conduite de la mission ;
* Valider les livrables remis par l’expert.e.s

Des réunions du comité sont prévues au cours de cette mission :

* En phase de démarrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le rapport de démarrage, les outils de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus ;
* Lors d’un point intermédiaire pour réagir aux premières analyses et constats, une fois la phase de collecte de données terminée (validation du rapport intermédiaire)
* En phase de finalisation, pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations ;
* Pour valider le rapport final en fonction de l’étendue des points restant à arbitrer et la fiche de capitalisation

# Expertise attendue – Profil de(s) l’expert.e.s

*Qualifications et compétences :*

* Master ou diplôme universitaire équivalent dans le domaine du développement économique, la gestion de projet, la coopération internationale ou autre discipline pertinente ;
* Intérêt pour le secteur d’intervention : innovation, accompagnement de l’entrepreneuriat, climat des affaires ;
* Parfaite maîtrise du français (lu, écrit, parlé) ; maitrise du dialecte tunisien
* Connaissance des procédures et exigences en termes d’évaluation des projets de coopération et de capitalisation de l’Agence Française de Développement ou de l’Union Européenne ;

Expérience professionnelle générale et spécifique :

* Expérience avérée d’au moins 5 ans en suivi-évaluation, capitalisation et redevabilité ;
* Expériences relatives à la coopération internationale et dans le domaine du secteur privé ;
* Expériences passées avec des structures différentes : administration publique, associations, entreprises, société civile, secteur privé seraient appréciées ;
* Expérience en animation d’ateliers multi-acteurs sur des sujets complexes

6 Contenu des offres *Contenu des offres*

Les offres devront inclure :

* Une offre technique complète: proposant une analyse des éléments des termes de référence, la méthodologie employée, la composition de l’équipe d’évaluation et de capitalisation, la vision de ce qu’est une capitalisation pour l’expert.e, les CV et expériences similaires, ainsi que tous les éléments mentionnés dans ces termes de référence.
* Une offre financière : budget global de l’évaluation et capitalisation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d’intervention par intervenant et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de transport, frais logistiques, frais de traduction ; avec propositions de modalités de paiement.